

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	12
4.1 Secteur Vente au détail	12
4.2 Secteur Services financiers	17
4.3 Secteur Propriétés de Choix	19
5. Situation de trésorerie et sources de financement	22
5.1 Flux de trésorerie	22
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	24
5.3 Composantes de la dette totale	26
5.4 Situation financière	28
5.5 Notation	28
5.6 Capital social	29
5.7 Arrangements hors bilan	31
6. Instruments financiers dérivés	31
7. Résultats par trimestre	32
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	34
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	34
10. Normes comptables	35
11. Perspectives	42
12. Mesures financières non conformes aux PCGR	42
13. Informations supplémentaires	52

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 30 décembre 2017 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2017 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2017 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 142 du Rapport annuel 2017 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 13 novembre 2018.

Le 4 mai 2018, Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a conclu l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »), comme il est décrit à la rubrique 4.3, à la section « Autres questions liées à Propriétés de Choix ». Les résultats de la société pour le troisième trimestre de 2018 tiennent compte des incidences découlant de CREIT.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et George Weston limitée (« Weston »), sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens (la « réorganisation »), comme il est décrit à la rubrique 3, Résultats d'exploitation consolidés, du présent rapport de gestion. Par suite de cette transaction, la société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle cessera de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de la société, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 4.1, « Secteur Vente au détail - Autres questions liées au secteur Vente au détail », à la rubrique 4.3, « Secteur Propriétés de Choix » sous « Autres questions liées à Propriétés de Choix », à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Normes comptables », sous la section « Normes comptables futures », à la rubrique 11, « Perspectives », et à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation prévue du salaire minimum, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts, à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du Rapport annuel 2017 de la société et dans la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion efficace du programme de fidélisation de la société;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris l'augmentation du salaire minimum;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques, y compris l'incapacité pour la société de réaliser les avantages prévus du transfert de sa participation dans Propriétés de Choix;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de démarches réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, les différends tarifaires, lesquels peuvent inclure l'imposition de nouvelles surtaxes, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 6 octobre 2018 et au 7 octobre 2017 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾⁵⁾ (16 semaines)
Chiffres consolidés :		
Augmentation des produits	1,8 %	0,3 %
Résultat d'exploitation	797 \$	1 236 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 321	1 229
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,1 %	8,7 %
Bénéfice net	117 \$	894 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109	886
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	106	883
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	562	549
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,28 \$	2,24 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,49 \$	1,39 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 426 \$	1 841 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 162	872
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	318	340
Mesures financières :		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	1,5x	1,7x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle ²⁾	14,0 %	13,6 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ²⁾	9,3 %	9,5 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,9 %	1,4 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	2,5 %	3,3 %
Résultat d'exploitation	703 \$	1 168 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 099	3 944
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,1 %	28,2 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 189 \$	1 159 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,4 %	8,3 %
Secteur Services financiers :		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	22 \$	43 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,1 %	13,3 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,2 %	3,8 %
Secteur Propriétés de Choix :		
Bénéfice net	62 \$	303 \$
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	170	109

3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018
et le 7 octobre 2017

(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2018	2017 ⁴⁾	Variation	Variation	2018	2017 ⁴⁾	Variation	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
Produits	14 453 \$	14 192 \$	261 \$	1,8 %	35 743 \$	35 676 \$	67 \$	0,2 %
Résultat d'exploitation	797	1 236	(439)	(35,5) %	1 838	2 358	(520)	(22,1) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 321	1 229	92	7,5 %	3 224	3 083	141	4,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,1 %	8,7 %			9,0 %	8,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	486 \$	476 \$	10 \$	2,1 %	1 227 \$	1 196 \$	31 \$	2,6 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	339	119	220	184,9 %	722	407	315	77,4 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	225	152	73	48,0 %	540	405	135	33,3 %
Impôt sur le résultat	341	223	118	52,9 %	559	458	101	22,1 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	198	202	(4)	(2,0) %	490	505	(15)	(3,0) %
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	25,7 %	26,5 %			26,4 %	26,8 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109 \$	886 \$	(777) \$	(87,7) %	542 \$	1 483 \$	(941) \$	(63,5) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la sociétéⁱ⁾	106	883	(777)	(88,0) %	533	1 474	(941)	(63,8) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	562	549	13	2,4 %	1 344	1 361	(17)	(1,2) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,28 \$	2,24 \$	(1,96) \$	(87,5) %	1,40 \$	3,69 \$	(2,29) \$	(62,1) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,49 \$	1,39 \$	0,10 \$	7,2 %	3,54 \$	3,41 \$	0,13 \$	3,8 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	376,3	395,0			380,0	399,2		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

La performance financière de la société sera touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum et par la poursuite de la réforme du réseau de la santé. La cession des activités de postes d'essence de la société au troisième trimestre de 2017 a eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière.

Propriétés de Choix a mené à terme l'acquisition de CREIT au deuxième trimestre de 2018. Au troisième trimestre de 2018, l'acquisition a donné lieu à des hausses des produits de 101 millions de dollars, du montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 73 millions de dollars, du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ de 68 millions de dollars et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ de 3 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, l'acquisition a donné lieu à des hausses des produits de 170 millions de dollars, du montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 121 millions de dollars, du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ de 118 millions de dollars et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ de 2 millions de dollars. L'acquisition a eu un effet négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 106 millions de dollars (0,28 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2018, en baisse de 777 millions de dollars (1,96 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Cette baisse tient compte de l'amélioration d'environ 17 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable d'environ 4 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, et de l'effet défavorable net de 790 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 13 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - le secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que par l'incidence défavorable d'environ 4 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence;
 - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt²⁾ attribuable à la quote-part de la société dans Propriétés de Choix, qui a reculé par suite de l'acquisition de CREIT.
- l'incidence défavorable nette de 790 millions de dollars (2,06 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 432 millions de dollars (1,10 \$ par action ordinaire) comptabilisé l'exercice précédent;
 - la charge de 367 millions de dollars (0,98 \$ par action ordinaire) liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »);
 - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 29 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire);facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 29 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire);
 - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 14 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire).
- la diminution du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 562 millions de dollars (1,49 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2018, en hausse de 13 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) comparativement au troisième trimestre de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 17 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ tient compte également de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 8,0 %.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 533 millions de dollars (1,40 \$ par action ordinaire), en baisse de 941 millions de dollars (2,29 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette baisse du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient compte de l'amélioration de 9 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, compte non tenu de l'incidence défavorable d'environ 26 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, ainsi que de l'effet défavorable net de 924 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustements, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 17 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :
 - le secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), en raison d'une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que de l'incidence défavorable d'environ 26 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, contrebalancées en partie par une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾;
 - une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾, si l'on ne tient pas compte de l'acquisition de CREIT, attribuable à l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, et du secteur Services financiers;

facteurs en partie contrebalancés par :

- le secteur Services financiers, qui reflète essentiellement la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
 - le secteur Propriétés de Choix, si l'on ne tient pas compte de l'acquisition de CREIT, qui reflète l'accroissement du portefeuille d'immeubles qui a découlé des acquisitions et des projets d'aménagement terminés ainsi que l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles existants.
 - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt²⁾ attribuable à la quote-part de la société dans Propriétés de Choix, qui a reculé par suite de l'acquisition de CREIT.
- l'incidence défavorable nette de 924 millions de dollars (2,42 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 432 millions de dollars (1,08 \$ par action ordinaire) comptabilisé l'exercice précédent;
 - la charge de 367 millions de dollars (0,97 \$ par action ordinaire) liée à Glenhuron;
 - les coûts d'acquisition et autres coûts de 118 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 37 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire);

facteurs en partie contrebalancés par :

- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 26 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire).
- la diminution du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,17 \$ par action ordinaire).

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 1 344 millions de dollars (3,54 \$ par action ordinaire), ce qui représente une baisse de 17 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 9 millions de dollars, comme il est mentionné plus haut. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ a également bénéficié de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,17 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 5,7 %.

Produits

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	14 105 \$	13 993 \$	112 \$	0,8 %	34 860 \$	35 072 \$	(212) \$	(0,6) %
Services financiers	274	240	34	14,2 %	746	679	67	9,9 %
Propriétés de Choix	315	207	108	52,2 %	825	619	206	33,3 %
Consolidation et éliminations	(241)	(248)	7		(688)	(694)	6	
Produits	14 453 \$	14 192 \$	261 \$	1,8 %	35 743 \$	35 676 \$	67 \$	0,2 %

Les produits ont augmenté de 261 millions de dollars, ou 1,8 %, au troisième trimestre de 2018 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 14 453 millions de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation enregistrée par le secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable à l'acquisition de CREIT et d'une augmentation de 112 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 9 millions de dollars, ou 0,1 %. L'augmentation découle essentiellement de la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables, en partie contrebalancée par l'incidence de 123 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La hausse découle également d'une augmentation des produits enregistrée par le secteur Services financiers en raison essentiellement d'une progression des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les produits ont augmenté de 67 millions de dollars, ou 0,2 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, pour s'établir à 35 743 millions de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation enregistrée par le secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable à l'acquisition de CREIT et d'une augmentation enregistrée par le secteur Services financiers grâce à l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange, en partie contrebalancées par une baisse de 212 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 472 millions de dollars, ou 1,4 %. La diminution découle essentiellement de l'incidence de 843 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, en partie contrebalancée par l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables et par une augmentation nette de la superficie de vente au détail en pieds carrés.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 439 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 797 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 82 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 521 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 82 millions de dollars est attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en raison de l'acquisition de CREIT, et au secteur Vente au détail, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, facteurs contrebalancés en partie par le secteur Services financiers. La performance du secteur Vente au détail au troisième trimestre d'un exercice à l'autre reflète l'apport négatif de 1 million de dollars de la consolidation des franchises;
- l'incidence défavorable nette de 521 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent;
 - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 34 millions de dollars;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 20 millions de dollars.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 838 millions de dollars, en baisse de 520 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette diminution du résultat d'exploitation tient compte de l'amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 628 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 108 millions de dollars est attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en raison de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers, facteurs contrebalancés en partie par le secteur Vente au détail, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence. La performance du secteur Vente au détail d'un exercice à l'autre reflète l'apport positif de 6 millions de dollars de la consolidation des franchises;
- l'incidence défavorable nette de 628 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent;
 - les coûts d'acquisition et autres coûts de 130 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 44 millions de dollars;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 36 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017 ⁴⁾⁵⁾	Variation	Variation	2018	2017 ⁴⁾⁵⁾	Variation	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
Vente au détail	1 189 \$	1 159 \$	30 \$	2,6 %	2 892 \$	2 900 \$	(8) \$	(0,3) %
Services financiers	43	52	(9)	(17,3) %	156	139	17	12,2 %
Propriétés de Choix	223	228	(5)	(2,2) %	564	605	(41)	(6,8) %
Consolidation et éliminations	(134)	(210)	76		(388)	(561)	173	
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 321 \$	1 229 \$	92 \$	7,5 %	3 224 \$	3 083 \$	141 \$	4,6 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 92 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 1 321 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ au troisième trimestre de 2018 est attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en raison de l'acquisition de CREIT, et au secteur Vente au détail, qui tient compte de l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence de 5 millions de dollars et de l'apport favorable de la consolidation des franchises de 5 millions de dollars. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par le secteur Services financiers.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 141 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 3 224 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ enregistrée pour l'exercice à ce jour est attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, en raison de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par le secteur Vente au détail, qui tient compte de l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence de 45 millions de dollars et de l'apport favorable de la consolidation des franchises de 18 millions de dollars.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Au troisième trimestre de 2018, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 10 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 486 millions de dollars. Pour l'exercice 2018 à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 31 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 227 millions de dollars. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 161 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (161 millions de dollars en 2017) et de 401 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (403 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	339 \$	119 \$	722 \$	407 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	62	33	(6)	(2)
Charge liée à Glenhuron	(176)	—	(176)	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	225 \$	152 \$	540 \$	405 \$

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 220 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 339 millions de dollars. Cette augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières enregistrée au troisième trimestre de 2018 reflète essentiellement la charge de 176 millions de dollars liée à Glenhuron et la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, partiellement contrebalancées par la variation favorable de 29 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ a augmenté de 73 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 225 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix qui a découlé de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang, de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT et de l'augmentation des distributions liée à l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT en contrepartie partielle de l'acquisition, en partie contrebalancées par le remboursement des débetures non garanties de premier rang de série A et par les produits d'intérêts sur les coentreprises prises en charge à l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 315 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 722 millions de dollars. L'augmentation enregistrée d'un exercice à l'autre s'explique essentiellement par la charge de 176 millions de dollars liée à Glenhuron, par la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix et par la variation défavorable de 4 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ s'est établi à 540 millions de dollars pour l'exercice 2018 à ce jour, en hausse de 135 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison de la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, dont il est question plus haut et de la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers qui a découlé de l'augmentation des emprunts liés aux créances sur cartes de crédit.

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)
Impôt sur le résultat	341 \$	223 \$	559 \$	458 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	48	(21)	122	47
Charge liée à Glenhuron	(191)	—	(191)	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	198 \$	202 \$	490 \$	505 \$
Taux d'impôt effectif	74,5 %	20,0 %	50,1 %	23,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	25,7 %	26,5 %	26,4 %	26,8 %

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 74,5 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 20,0 % au troisième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018 à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 50,1 %, comparativement à 23,5 % pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du taux d'impôt effectif enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron, comme il est décrit plus bas à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise », ainsi qu'à l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt²⁾ s'est établi à 25,7 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 26,5 % au troisième trimestre de 2017. Pour l'exercice 2018 à ce jour, le montant ajusté du taux d'impôt²⁾ s'est établi à 26,4 %, comparativement à 26,8 % pour la période correspondante de 2017. La diminution du montant ajusté du taux d'impôt²⁾ enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à la quote-part de la société dans Propriétés de Choix, qui a reculé par suite de l'acquisition de CREIT.

Autres questions liées à l'entreprise

Charge liée à Glenhuron Le 7 septembre 2018, la Cour canadienne de l'impôt (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société, qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devraient être imposés au Canada.

Le 4 octobre 2018, la Société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Même si la société croit au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat. La société est d'avis que cette provision suffira pour couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Au troisième trimestre de 2018, la société a versé un montant en trésorerie de 235 millions de dollars aux fins du paiement de l'impôt et des intérêts à payer par suite de la décision de la Cour de l'impôt.

Transfert de Propriétés de Choix Le 1^{er} novembre 2018, la société et Weston, sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens. Dans le cadre de la réorganisation, les porteurs d'actions ordinaires de la société, autres que Weston et ses filiales, ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de Weston pour chaque action ordinaire de la société détenue, ce qui correspondait à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce du transfert, et Weston a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de la société dans Propriétés de Choix.

Par suite de cette transaction, la société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle cessera de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés. La transaction ne change en rien la relation actuelle qui existe sur le plan de l'exploitation entre la société et Propriétés de Choix, et l'ensemble des ententes et accords actuels, y compris l'accord d'alliance stratégique et les contrats de location, demeurent en vigueur. La société continue d'être le plus important locataire de Propriétés de Choix.

Selon les résultats financiers pro forma de l'exercice clos le 30 décembre 2017, ajustés pour rendre compte de l'incidence de la transaction, la réorganisation donnera lieu à une diminution d'environ 575 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ et d'environ 0,60 \$ du montant ajusté du bénéfice net dilué par action²⁾, ce qui s'explique essentiellement par le fait que la société n'élimine plus le loyer qu'elle verse à Propriétés de Choix et ne consolide plus le loyer de Propriétés de Choix reçu de locataires tiers. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action²⁾ reflète également l'incidence favorable de la diminution de l'amortissement attribuable à la déconsolidation d'immeubles détenus par Propriétés de Choix et de la baisse des charges d'intérêts qui a découlé de l'élimination de la charge d'intérêts liée aux distributions sur les parts de fiducie versées à des tiers ainsi que de l'élimination de la dette de Propriétés de Choix. Propriétés de Choix sera aussi déconsolidée du bilan de la société, ce qui donnera lieu à une baisse d'environ 5,0 milliards de dollars et 4,5 milliards de dollars du total des actifs et du total des passifs, respectivement.

Après l'annonce du transfert de Propriétés de Choix, Standard & Poor's (« S&P ») et Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») ont confirmé les notations et les perspectives attribuées à la société. Comme prévu, le transfert de Propriétés de Choix n'a entraîné aucun changement aux notations.

Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de 6 millions de dollars liés au transfert dans les frais de vente et charges générales et administratives.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

À la clôture du troisième trimestre de 2018, la société comptait trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il propose le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle. Avant le 17 juillet 2017, le secteur Vente au détail comprenait aussi les activités de postes d'essence;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, les services de courtage d'assurance, les certificats de placement garanti (les « CPG ») ainsi que les services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers;
- Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels situés partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Au 4 mai 2018, le secteur Propriétés de Choix tenait compte de l'acquisition de CREIT.

Par suite du transfert de Propriétés de Choix le 1^{er} novembre 2018, la société compte maintenant deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
	2018 (16 semaines)	2017 ⁵⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 ⁵⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	14 105 \$	13 993 \$	112 \$	0,8 %	34 860 \$	35 072 \$	(212) \$	(0,6) %
Résultat d'exploitation	703	1 168	(465)	(39,8) %	1 670	2 192	(522)	(23,8) %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 099	3 944	155	3,9 %	10 205	9 881	324	3,3 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,1 %	28,2 %			29,3 %	28,2 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 189 \$	1 159 \$	30 \$	2,6 %	2 892 \$	2 900 \$	(8) \$	(0,3) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,4 %	8,3 %			8,3 %	8,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	479 \$	467 \$	12 \$	2,6 %	1 203 \$	1 172 \$	31 \$	2,6 %

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)		2017 ⁵⁾ (16 semaines)		2018 (40 semaines)		2017 ⁵⁾ (40 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	10 272 \$	0,9 %	10 242 \$	1,4 %	25 219 \$	1,1 %	25 665 \$	0,6 %
Secteur des pharmacies au détail	3 833	2,5 %	3 751	3,3 %	9 641	2,6 %	9 407	2,7 %
Médicaments sur ordonnance	1 828	0,5 %	1 820	3,9 %	4 604	1,3 %	4 540	2,8 %
Produits de l'avant du magasin	2 005	4,3 %	1 931	2,8 %	5 037	3,8 %	4 867	2,7 %

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge brute²⁾, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, le montant ajusté du BAIIA²⁾, le montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾ et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la cession des activités de postes d'essence.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 14 105 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 112 millions de dollars, ou 0,8 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 9 millions de dollars, ou 0,1 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,9 % pour le trimestre à l'étude (1,4 % en 2017). Les activités de postes d'essence n'ont eu aucune incidence sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables aux troisième trimestres de 2018 et de 2017.
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modeste;
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a diminué considérablement;
 - L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a reculé et a été légèrement inférieur (légèrement supérieur en 2017) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,3 % (inflation de 0,3 % en 2017), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,5 % (3,3 % en 2017), et il tient compte de l'augmentation de 0,5 % (3,9 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 4,3 % (2,8 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 0,5 % (3,9 % en 2017). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,3 % (augmenté de 4,9 % en 2017). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,2 % (augmenté de 4,3 % en 2017) et, d'un exercice à l'autre, la valeur moyenne des ordonnances a diminué de 3,0 % (diminué de 0,6 % en 2017).
- Au cours des 12 derniers mois, 12 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 24 les ont fermées, la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail étant demeurée inchangée;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence de 123 millions de dollars de la cession des activités de poste d'essence;
- l'incidence de la poursuite de la réforme du réseau de la santé sur le secteur des pharmacies au détail.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 212 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 34 860 millions de dollars. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a diminué de 446 millions de dollars, ou 1,7 %, pour l'exercice à ce jour pour s'établir à 25 219 millions de dollars. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de 843 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 234 millions de dollars, ou 2,5 %, pour s'établir à 9 641 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,1 % (0,2 % en 2017) si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Si l'on tient compte des activités de postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 1,1 % (0,6 % en 2017). Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,6 % (2,7 % en 2017), en raison de l'augmentation de 1,3 % (2,8 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,8 % (2,7 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et d'environ 70 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montants pour lesquels une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de la société, et la direction n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 465 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 703 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 18 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 483 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 18 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, reflète l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport négatif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de 1 million de dollars;
- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 483 millions de dollars est principalement attribuable au profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent, en partie contrebalancé par la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 20 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a diminué de 522 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 670 millions de dollars. Cette baisse découle de la diminution de 41 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 481 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 41 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, reflète l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport positif de la consolidation des franchises de 6 millions de dollars;
- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 481 millions de dollars est principalement attribuable à ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 19 millions de dollars de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 36 millions de dollars;
 - l'incidence favorable de 11 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite au cours de l'exercice précédent.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 4 099 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 155 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,1 %, en hausse de 90 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 46 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,3 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ est attribuable essentiellement à l'incidence favorable d'environ 20 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Les marges ont bénéficié de l'incidence favorable du secteur de l'alimentation au détail, mais elles ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 10 205 millions de dollars, en hausse de 324 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,3 %, en hausse de 110 points de base comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 69 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,6 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ est attribuable essentiellement à l'incidence favorable d'environ 50 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Les marges ont bénéficié de l'incidence favorable du secteur de l'alimentation au détail, mais elles ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 189 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 30 millions de dollars par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2017, ce qui reflète l'incidence favorable de 5 millions de dollars de la consolidation des franchises ainsi que l'incidence défavorable d'environ 5 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La hausse de 30 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ découle de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question plus haut, en partie contrebalancée par l'augmentation de 125 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 20,6 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 21 millions de dollars. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 18,8 %, en hausse de 10 points de base par rapport à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable d'environ 10 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
- la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du change;

facteurs contrebalancés en partie par :

- les mesures de réduction des coûts.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 2 892 millions de dollars, en baisse de 8 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, ce qui reflète l'incidence favorable de 18 millions de dollars de la consolidation des franchises ainsi que l'incidence défavorable d'environ 45 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La baisse de 8 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ découle de l'augmentation de 332 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 110 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 21,0 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 95 millions de dollars. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 19,3 %, soit une augmentation défavorable de 50 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable d'environ 40 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
- la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum et au lancement du programme *PC Optimum*;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, du change;

facteurs en partie contrebalancés par :

- les mesures de réduction des coûts.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 479 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 203 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 161 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (161 millions de dollars en 2017) et de 401 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (403 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2018, 379 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises restantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées aux fins de la comptabilité. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	352	241	310	200
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	27	32	69	73
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	379	273	379	273
Chiffre d'affaires	331 \$	228 \$	784 \$	524 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	341	232	786	531
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	25	20	57	39
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	19	13	44	32
Résultat d'exploitation	6	7	13	7
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	8	15	10

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La société s'attend³⁾ à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 000 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 100 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 60 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 30 millions de dollars pour l'exercice 2018.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018
et le 7 octobre 2017

(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	274 \$	240 \$	34 \$	14,2 %	746 \$	679 \$	67 \$	9,9 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	22	43	(21)	(48,8) %	119	98	21	21,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 009 \$	2 860 \$	149 \$	5,2 %
Créances sur cartes de crédit	3 102	2 918	184	6,3 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	163	46	117	254,3 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,1 %	13,3 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,2 %	3,8 %		

Produits Les produits se sont établis à 274 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 34 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 746 millions de dollars, en hausse de 67 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017. L'augmentation des produits enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la diminution des produits tirés des services bancaires aux particuliers qui a découlé de la cessation des services offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Ces services bancaires aux particuliers ont cessé de générer un résultat d'exploitation en avril 2018.

L'augmentation des produits enregistrée pour l'exercice à ce jour résulte également de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes de MasterCard International Incorporated^{MD} (« MasterCard^{MD} ») ayant touché la première moitié de l'exercice 2017.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 21 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation de la provision pour pertes sur créances qui a découlé de l'application du modèle des pertes de crédit attendues aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), tel qu'il est indiqué à la rubrique 10, « Normes comptables »;
- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique;
- la comptabilisation de produits de 7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») en vue de mettre fin à une relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui fournissait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*;
- la diminution des produits tirés des services bancaires de base attribuable à la cessation des services offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Ces services bancaires aux particuliers ont cessé de générer un résultat d'exploitation en avril 2018;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits d'intérêts nets et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 119 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- la comptabilisation de produits de 20 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque PC en vue de mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, tel qu'il est mentionné plus haut;
- certains profits non récurrents pour l'exercice à ce jour, y compris ceux découlant de la vente de créances sur cartes de crédit radiées au premier trimestre de 2018, et l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes MasterCard^{MD} ayant touché la première moitié de l'exercice 2017;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique;
- l'augmentation de la provision pour pertes sur créances qui a découlé de l'application du modèle des pertes de crédit attendues aux termes de l'IFRS 9;
- la diminution des produits tirés des services bancaires de base attribuable à la cessation des services offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*.

Créances sur cartes de crédit Au 6 octobre 2018, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 102 millions de dollars, en hausse de 184 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 7 octobre 2017, en raison essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits, en partie contrebalancée par une augmentation des comptes de correction de valeur attribuable à l'adoption de l'IFRS 9. Au 6 octobre 2018, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 163 millions de dollars, en hausse de 117 millions de dollars comparativement au 7 octobre 2017, en raison principalement de l'adoption de l'IFRS 9, dont il est question à la rubrique 10, « Normes comptables ».

Autres questions liées au secteur Services financiers

Réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président* Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

La Banque PC poursuivra l'exploitation du programme MasterCard *PC^{MD}* et les clients accumuleront des points *PC Optimum*. La Banque PC demeure engagée à offrir des produits de paiement à ses clients et continue d'améliorer ses services de cartes de crédit et son programme de fidélisation.

4.3 Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	315 \$	207 \$	108 \$	52,2 %	825 \$	619 \$	206 \$	33,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	117	(76)	193	253,9 %	23	235	(212)	(90,2)%
Bénéfice net ⁱⁱ⁾	62	303	(241)	(79,5)%	368	369	(1)	(0,3)%
Fonds provenant des activités d'exploitation ⁱⁱⁱ⁾²⁾	170	109	61	56,0 %	432	326	106	32,5 %

- i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières tiennent compte d'un ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite.
- ii) Propriétés de Choix est classée comme une « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, le bénéfice net est équivalent au bénéfice avant impôt sur le résultat.
- iii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés aux fins de gestion et ne tiennent pas compte de l'amortissement accéléré d'une prime sur la dette de 37 millions de dollars.

Produits Les produits se sont établis à 315 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 108 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, et ils tiennent compte d'un montant de 181 millions de dollars (178 millions de dollars en 2017) provenant des locataires du secteur Vente au détail. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 825 millions de dollars, en hausse de 206 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, et ils tiennent compte d'un montant de 557 millions de dollars (538 millions de dollars en 2017) provenant des locataires du secteur Vente au détail. L'augmentation des produits enregistrée au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits supplémentaires de 105 millions de dollars pour le trimestre et de 175 millions de dollars pour l'exercice à ce jour tirés des immeubles de placement inclus dans l'acquisition de CREIT;
- les produits supplémentaires tirés de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- les produits tirés d'autres immeubles acquis en 2017 et en 2018;
- l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 117 millions de dollars, en hausse de 193 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt dans le cadre de l'acquisition de CREIT, y compris des débentures non garanties de premier rang, des emprunts à terme et des prélèvements effectués sur la facilité de crédit consortiale, ainsi que les charges d'intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT;
- la hausse des charges d'intérêts attribuable à l'augmentation des distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite;
- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite de 160 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 23 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 212 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite de 322 millions de dollars;
- facteur en partie contrebalancé par :
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'acquisition de CREIT dont il est question ci-dessus;
 - une charge non récurrente au titre de l'amortissement accéléré de l'escompte sur la dette lié à la conversion de parts de catégorie C de société en commandite;
 - la hausse des charges d'intérêts attribuable à l'augmentation des distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite.

Bénéfice net Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net s'est établi à 62 millions de dollars, ce qui représente un recul de 241 millions de dollars comparativement au troisième trimestre de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 112 millions de dollars;
- une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières;
- les coûts d'acquisition et autres coûts de 10 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- le résultat d'exploitation supplémentaire net tiré des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles existants.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net s'est établi à 368 millions de dollars, en baisse de 1 million de dollars comparativement à la période correspondante de 2017, en raison de ce qui suit :

- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 233 millions de dollars;
- les coûts d'acquisition et autres coûts de 130 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net d'immeubles existants;
- le résultat d'exploitation supplémentaire net tiré des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont établis à 170 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 61 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement du revenu d'exploitation d'immeubles supplémentaire qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancé par l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont établis à 432 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement du revenu d'exploitation d'immeubles supplémentaire qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancé par l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'acquisition de CREIT.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Acquisition d'immeubles de placement Au troisième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a acquis une participation de 75 % dans un immeuble de placement auprès de la société pour un prix d'achat global de 2 millions de dollars, dont la totalité a été réglée en trésorerie.

Acquisition de CREIT par Propriétés de Choix Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de CREIT, y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 nouvelles parts de fiducie.

La partie en trésorerie de l'acquisition ainsi que les autres transactions liées à CREIT ont été financées comme suit :

- un produit de 1 300 millions de dollars tiré de l'émission de débentures non garanties de premier rang de séries K et L;
- un montant de 800 millions de dollars obtenu au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, dont une tranche de 175 millions de dollars exigible dans quatre ans et une tranche de 625 millions de dollars exigible dans cinq ans.

De plus, en parallèle avec la conclusion de l'acquisition, la société, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a converti la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix a émis 70 881 226 parts de catégorie B de société en commandite en faveur de la société au moment de la conversion, et l'insuffisance d'environ 99 millions de dollars a été payée en trésorerie. Dans le cadre de cette conversion, la société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat sur les gains en capital de 8 millions de dollars dans le surplus d'apport.

Le calcul provisoire du prix d'achat est fondé sur les meilleures estimations de la juste valeur faites par la direction. Le montant réel attribué à certains actifs nets identifiables pourrait varier une fois le calcul définitif établi. La répartition provisoire du prix d'achat à la date d'acquisition se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Actifs nets acquis :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 \$
Créances et autres actifs	45
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	204
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	683
Immeubles de placement	4 730
Immobilisations incorporelles	30
Goodwill	355
Fournisseurs et autres passifs	(171)
Dette à long terme	(1 841)
Passifs d'impôt différé	(355)
Total des actifs nets acquis	3 708 \$

Propriétés de Choix a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et elle ne prévoit pas de changements importants par rapport aux montants indiqués ci-dessus.

Le goodwill est généré lors de la consolidation de Propriétés de Choix et est attribuable à l'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporaires représentant l'écart entre la juste valeur des immeubles de placement acquis et leur valeur fiscale respective pour la participation véritable de la société dans Propriétés de Choix. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales. La direction a provisoirement attribué le goodwill au secteur Vente au détail.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur le secteur Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2018 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2018 (40 semaines)
Produits	105 \$	175 \$
Bénéfice net	80	105

Pour l'exercice 2018 à ce jour, sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net du secteur Propriétés de Choix se serait élevée à environ 315 millions de dollars et 190 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 31 décembre 2017.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur les résultats consolidés de la société au troisième trimestre de 2018 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2018 ¹⁾ (40 semaines)
Produits	101 \$	170 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	73	121
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	68	118
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	3	2
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	—	—

- i) Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ pour l'exercice à ce jour comprend un montant de 2 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ pour l'exercice à ce jour comprend une perte de 1 million de dollars comptabilisée au premier semestre de 2018.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017		2018	2017	Variation	Variation	2018	2017 ⁴⁾	Variation	Variation
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 187 \$	1 276 \$	(89) \$	(7,0) %	1 798 \$	1 314 \$	484 \$	36,8 %	
Entrées (sorties) nettes liées aux :									
Activités d'exploitation	1 162	872	290	33,3 %	2 187	2 123	64	3,0 %	
Activités d'investissement	(536)	283	(819)	(289,4) %	(2 500)	(286)	(2 214)	(774,1)%	
Activités de financement	(501)	(915)	414	45,2 %	(169)	(1 635)	1 466	89,7 %	
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2	(6)	8	133,3 %	(2)	(6)	4	66,7 %	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 314 \$	1 510 \$	(196) \$	(13,0) %	1 314 \$	1 510 \$	(196) \$	(13,0)%	

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 162 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 290 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice en trésorerie et à la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 187 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice en trésorerie et à la diminution de l'impôt sur le résultat payé, contrebalancées en partie par la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et la baisse des soldes de provisions.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 536 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 819 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017. Cette augmentation est surtout attribuable au produit reçu au troisième trimestre de 2017 relativement à la cession des activités de postes d'essence et à une hausse des dépôts de garantie se rapportant aux fonds détenus par la Banque PC aux fins du remboursement des billets d'Eagle, partiellement contrebalancés par une diminution des placements à court terme.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 2 500 millions de dollars, en hausse de 2 214 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition de CREIT, au produit reçu au troisième trimestre de 2017 relativement à la cession des activités de postes d'essence et à une hausse des dépôts de garantie se rapportant aux fonds détenus par la Banque PC aux fins du remboursement des billets d'Eagle, partiellement contrebalancés par une diminution des placements à court terme.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 6 octobre 2018 et au 7 octobre 2017 et pour les périodes closes à ces dates	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	852 \$	772 \$	10,4 %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,5	35,8	(0,8) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,2	16,1	0,6 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,5	18,3	1,1 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,2	70,2	— %
Nombre de magasins détenus par la société	550	565	(2,7) %
Nombre de magasins franchisés	532	531	0,2 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 335	1 333	0,2 %
Nombre total de magasins	2 417	2 429	(0,5) %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	72 %	72 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	49 %	47 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 500	63 400	1,7 %
Magasins franchisés	30 500	30 300	0,7 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	13 900	13 700	1,5 %

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 501 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 414 millions de dollars comparativement au montant inscrit au troisième trimestre de 2017. Le recul des sorties nettes liées aux activités de financement enregistré a découlé de la diminution du nombre d'actions ordinaires rachetées et de l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme, contrebalancées en partie par la hausse des intérêts payés en raison principalement des intérêts relatifs à Glenhuron et à la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 169 millions de dollars, en baisse de 1 466 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2017. La baisse des sorties nettes liées aux activités de financement enregistrée entre ces périodes s'explique par l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme réalisées en majeure partie dans le cadre de l'acquisition de CREIT, contrebalancée en partie par la hausse des intérêts payés relativement à Glenhuron et les intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017 ⁴⁾		Variation (en %)	2018	2017 ⁴⁾		Variation (en %)
	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)		(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 162 \$	872 \$	290 \$	33,3 %	2 187 \$	2 123 \$	64 \$	3,0 %
Moins :								
Dépenses d'investissement	384	364	20	5,5 %	852	772	80	10,4 %
Intérêts payés	460	168	292	173,8 %	712	387	325	84,0 %
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	318 \$	340 \$	(22) \$	(6,5) %	623 \$	964 \$	(341) \$	(35,4) %

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 318 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 22 millions de dollars par rapport à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017. La baisse des flux de trésorerie disponibles²⁾ découle essentiellement de l'augmentation des intérêts payés en raison principalement des intérêts relatifs à Glenhuron et des intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT, contrebalancée en partie par la hausse des entrées nettes liées aux activités d'exploitation.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 623 millions de dollars, en baisse de 341 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017, en raison principalement de l'augmentation des intérêts payés mentionnée plus haut.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle* (« Eagle ») et de CPG.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018				Au 7 octobre 2017				Au 30 décembre 2017			
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Total
Dette bancaire	266 \$	— \$	— \$	266 \$	279 \$	— \$	— \$	279 \$	110 \$	— \$	— \$	110 \$
Dette à court terme	—	690	—	690	—	610	—	610	—	640	—	640
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 386	609	380	2 375	395	232	400	1 027	392	593	650	1 635
Dette à long terme ⁱ⁾	3 960	1 522	6 807	12 289	5 619	1 307	2 909	9 835	5 622	1 159	2 761	9 542
Certains autres passifs	48	—	—	48	37	—	—	37	41	—	—	41
Total de la dette	5 660 \$	2 821 \$	7 187 \$	15 668 \$	6 330 \$	2 149 \$	3 309 \$	11 788 \$	6 165 \$	2 392 \$	3 411 \$	11 968 \$

i) Le secteur Propriétés de Choix a effectué un remboursement de 47 millions de dollars, déduction faite des émissions, sur sa facilité de crédit engagée conclue avec un consortium entre le 30 septembre 2018 et le 6 octobre 2018.

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	1,5x	1,7x	1,6x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail au 6 octobre 2018 a diminué par rapport à celui inscrit au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017, en raison essentiellement de la diminution de la dette du secteur Vente au détail.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Secteur Propriétés de Choix Propriétés de Choix gère la structure de son capital de manière à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié. Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a conclu des débentures non garanties de premier rang d'un montant de 1,3 milliard de dollars au premier trimestre de 2018 et a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties au deuxième trimestre de 2018.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives au 6 octobre 2018 et les ont respectées tout au long de l'exercice de 2018. La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables au 6 octobre 2018 et les ont respectées tout au long de l'exercice de 2018.

Prospectus préalable de base simplifié Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle d'au plus 2 milliards de dollars de parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») et de titres de créances, ou toute combinaison des deux, sur 25 mois. Dans le cadre de ce prospectus, Propriétés de Choix a émis 650 millions de dollars de débentures non garanties de premier rang.

5.3 Composantes de la dette totale

Débetures et billets à moyen terme Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis ou pris en charge en 2018. Aucun billet à moyen terme n'a été émis au troisième trimestre de 2018 et au cours des périodes correspondantes de 2017.

			6 octobre 2018 (40 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix			
– Série I ⁱ⁾	3,01 %	21 mars 2022	300 \$
– Série J ⁱ⁾	3,55 %	10 janvier 2025	350
– Série K ⁱⁱ⁾	3,56 %	9 septembre 2024	550
– Série L ⁱⁱ⁾	4,18 %	8 mars 2028	750
– Série A-C ⁱⁱⁱ⁾	3,68 %	24 juillet 2018	125
– Série B-C ⁱⁱⁱ⁾	4,32 %	15 janvier 2021	100
– Série C-C ⁱⁱⁱ⁾	2,56 %	30 novembre 2019	100
– Série D-C ⁱⁱⁱ⁾	2,95 %	18 janvier 2023	125
Total des débetures et des billets à moyen terme émis			2 400 \$

i) Les placements ont été effectués conformément au prospectus préalable de base simplifié de Propriétés de Choix déposé au premier trimestre de 2018.

ii) Au premier trimestre de 2018, le produit net tiré de l'émission des débetures de série K et de série L était entiercé dans le cadre du financement de l'acquisition de CREIT. Au deuxième trimestre de 2018, la société a conclu l'acquisition de CREIT et le produit a été libéré de l'entiercement.

iii) Prises en charge par la société dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures, des facilités de crédit à terme non garanties et des billets à moyen terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets de Corporation Shoppers Drug Mart	2,36 %	24 mai 2018	— \$	— \$	275 \$	— \$
Les Compagnies Loblaw Limitée – emprunt à terme ⁱ⁾	Variable	28 mars 2019	48	—	48	—
Les Compagnies Loblaw Limitée – emprunt à terme ⁱ⁾	Variable	28 mars 2019	250	—	250	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	125	—	125	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série A	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱⁱⁱ⁾	—	—	400	—
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – série 6	3,00 %	20 avril 2017 ^{iv)}	—	—	—	200
Total des débetures, des facilités de crédit à terme non garanties et des billets à moyen terme remboursés			423 \$	— \$	1 098 \$	200 \$

i) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % a été remboursée le 29 août 2018.

ii) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,13 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,13 % a été remboursée le 29 août 2018.

iii) Les débetures non garanties de série A de Propriétés de Choix ont été rachetées le 12 février 2018.

iv) Les débetures non garanties de série 6 de Propriétés de Choix ont été rachetées le 23 janvier 2017.

Facilités de crédit à terme non garanties Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à ces emprunts sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées au 6 octobre 2018, au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017 se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Date d'échéance	Au 6 octobre 2018		Au 7 octobre 2017		Au 30 décembre 2017	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit bilatérale engagée de Propriétés de Choix	21 décembre 2018	—	—	250	250	250	250
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	5 juillet 2022	—	—	500	215	500	311
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	340	—	—	—	—
Total des lignes de crédit engagées		2 500 \$	340 \$	1 750 \$	465 \$	1 750 \$	561 \$

Au cours de la première moitié de l'exercice de 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit bilatérale engagée de 250 millions de dollars et la facilité de crédit engagée conclue avec un consortium de 500 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu avec un consortium une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée non garantie de premier rang de 1 500 millions de dollars qui arrive à échéance le 4 mai 2023. La facilité de crédit porte intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Le taux s'appliquant à cette facilité de crédit est conditionnel au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès d' <i>Eagle</i>	1 150 \$	650 \$	900 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	690	610	640
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 840 \$	1 260 \$	1 540 \$

Au troisième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. En lien avec cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a entraîné une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars et un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, les billets à terme de premier rang et subordonnés de 400 millions de dollars portant intérêt à 2,91 % émis par *Eagle* sont venus à échéance et ont été remboursés.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 6 octobre 2018 et s'y est conformée tout au long de l'exercice de 2018.

Fiducies de financement indépendantes Au 6 octobre 2018, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 545 millions de dollars (551 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 551 millions de dollars au 30 décembre 2017) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 6 octobre 2018, la société avait accepté d'accorder un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % en 2017) du capital des prêts en cours.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 6 octobre 2018	Au 7 octobre 2017 ⁴⁾	Au 30 décembre 2017 ⁴⁾
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	14,0 %	13,6 %	14,0 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	9,3 %	9,5 %	9,7 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 6 octobre 2018 a augmenté comparativement au montant inscrit au 7 octobre 2017, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et des actions ordinaires rachetées. Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 6 octobre 2018 est demeuré inchangé comparativement au montant inscrit au 30 décembre 2017.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 6 octobre 2018 a diminué comparativement aux montants inscrits au 7 octobre 2017 et au 30 décembre 2017, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette à long terme attribuable à l'acquisition de CREIT, ce qui a été en partie contrebalancé par les actions ordinaires rachetées.

5.5 Notation

Au troisième trimestre de 2018, à la suite de l'annonce du transfert de Propriétés de Choix, S&P et DBRS ont confirmé les notations et les perspectives de crédit attribuées à la société. Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Au troisième trimestre de 2018, à la suite de l'annonce du transfert de Propriétés de Choix, S&P et DBRS ont confirmé les notations et les perspectives de crédit attribuées à Propriétés de Choix. Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débentures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

	6 octobre 2018 (16 semaines)		7 octobre 2017 (16 semaines)		6 octobre 2018 (40 semaines)		7 octobre 2017 (40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	374 582 150	7 260 \$	395 248 907	7 619 \$	386 293 941	7 460 \$	400 829 870	7 713 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	666 171	34	70 094	4	1 621 089	80	572 024	28
Rachetées et annulées	—	—	(7 193 156)	(139)	(12 666 709)	(246)	(13 276 049)	(257)
Émises et en circulation à la clôture de la période	375 248 321	7 294 \$	388 125 845	7 484 \$	375 248 321	7 294 \$	388 125 845	7 484 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(271 777)	(5) \$	(858 806)	(16) \$	(780 938)	(15) \$	(1 105 620)	(21) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	—	—	(686 000)	(13)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	33 726	—	33 159	—	542 887	10	965 973	18
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(238 051)	(5) \$	(825 647)	(16) \$	(238 051)	(5) \$	(825 647)	(16) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	375 010 270	7 289 \$	387 300 198	7 468 \$	375 010 270	7 289 \$	387 300 198	7 468 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	374 608 772		392 384 392		377 587 465		395 701 411	

Dividendes Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	6 octobre 2018 ⁱ⁾ (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 ⁱ⁾ (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Actions ordinaires	0,295 \$	0,270 \$	0,860 \$	0,800 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,99375 \$	0,99375 \$

i) Les dividendes de 0,295 \$ par action ordinaire déclarés pour le troisième trimestre de 2018 étaient à payer le 1^{er} octobre 2018. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le troisième trimestre de 2018 étaient à payer le 30 septembre 2018.

(en millions de dollars canadiens)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Dividendes déclarés :				
Actions ordinaires	109 \$	106 \$	322 \$	316 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3	9	9
Total des dividendes déclarés	112 \$	109 \$	331 \$	325 \$

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, le conseil d'administration (le « Conseil ») a déclaré un dividende trimestriel de 0,295 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2018, et un dividende sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$, à payer le 31 décembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2018.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	6 octobre 2018 (16 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	6 octobre 2018 (40 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	—	7 193 156	12 666 709	13 276 049
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	485 \$	844 \$	937 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	346	598	680
Diminution du capital social ordinaire	—	139	246	257
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	—	686 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	— \$	— \$	48 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	—	—	35
Diminution du capital social ordinaire	—	—	—	13

Au cours du premier trimestre de 2018, la société a mis sur pied et mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Au deuxième trimestre de 2018, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 18 952 573 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 6 octobre 2018, la société avait racheté 4 559 682 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités antérieures en vigueur.

Au troisième trimestre de 2018, la société n'a racheté aucune action ordinaire aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements hors bilan de la société au troisième trimestre de 2018. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2017 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

Swaps de taux d'intérêt Au troisième trimestre de 2018, Propriétés de Choix détenait des swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 322 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt liées à un montant équivalent d'emprunts hypothécaires à taux variable. Ces contrats sont admissibles à la comptabilité de couverture à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au cours du troisième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a inscrit dans les autres éléments du résultat global un profit latent lié à la juste valeur de 3 millions de dollars (néant en 2017), après impôt, relativement à ces contrats.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments en 2018, voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur du commerce de détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2018, 2017 et 2016 comptent 52 semaines. Le prochain exercice de 53 semaines sera l'exercice 2020. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2016 (12 semaines)
Produits	14 453 \$	14 192 \$	10 923 \$	11 080 \$	10 367 \$	10 404 \$	11 023 \$	11 130 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	106	883	50	359	377	232	31	201
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	562	549	421	446	361	366	436	393
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	0,28 \$	2,25 \$	0,13 \$	0,91 \$	0,99 \$	0,58 \$	0,08 \$	0,50 \$
Dilué (en dollars)	0,28 \$	2,24 \$	0,13 \$	0,90 \$	0,98 \$	0,58 \$	0,08 \$	0,50 \$
Montant ajusté dilué du bénéfice net par action ordinaire (en dollars) ²⁾	1,49 \$	1,39 \$	1,11 \$	1,11 \$	0,94 \$	0,91 \$	1,12 \$	0,97 \$
Inflation (déflation) nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	0,3 %	0,3 %	0,1 %	(1,4) %	1,2 %	(3,9) %	1,0 %	(2,3) %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,9 %	1,4 %	0,8 %	1,2 %	1,9 %	(1,2) %	0,5 %	1,1 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	2,5 %	3,3 %	1,7 %	3,7 %	3,7 %	0,9 %	3,6 %	3,4 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les fluctuations du prix de vente de l'essence des postes d'essence de la société;
- l'acquisition de CREIT réalisée par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;
- la cession des activités de postes d'essence au troisième trimestre de 2017;
- la consolidation des franchises;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,4 million de pieds carrés pour atteindre 70,2 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- la cession des activités de postes d'essence au troisième trimestre de 2017;
- les synergies nettes liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- les variations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence positive du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence;
 - la charge liée à Glenhuron Bank;
 - le programme *PC Optimum*;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la réduction progressive des activités des services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la consolidation des franchises, puisque le résultat connexe inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2018 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, à l'exception de ce qui suit :

Comme le permettent les dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a limité le champ d'application de sa conception des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière en vue d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures de CREIT. Propriétés de Choix a acquis les actifs et repris les passifs de CREIT et de ses filiales le 4 mai 2018. L'évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et l'harmonisation des cadres des contrôles internes à l'égard de l'information financière de CREIT devraient être terminées d'ici le premier trimestre de 2019.

Pour plus de précisions sur l'acquisition de CREIT, voir la rubrique 4.3, « Secteur Propriétés de Choix », sous « Autres questions liées à Propriétés de Choix », et la note 3, « Acquisitions d'entreprises », afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le troisième trimestre de 2018.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2017 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2017 ainsi que la notice annuelle 2017 de la société peuvent être consultés au www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés, compte tenu de l'acquisition de CREIT.

10. Normes comptables

Normes comptables adoptées en 2018

Le 31 décembre 2017, la société a mis en œuvre l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers*, conformément à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les incidences de la mise en œuvre de l'IFRS 15 et de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la société sont décrites ci-dessous.

IFRS 15 En 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 »), l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société a adopté la norme le 31 décembre 2017 et a appliqué les exigences de manière rétrospective, l'effet cumulé de l'application initiale étant comptabilisé dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2017 et les périodes comparatives étant retraitées. L'IFRS 15 permet l'application d'exemptions et de mesures de simplification. La société a eu recours à la mesure de simplification, qui ne nécessite pas le retraitement des contrats qui ont commencé et pris fin au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle avant le 30 décembre 2017, ou qui ont été complétés au plus tard le 1^{er} janvier 2017.

La mise en œuvre de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de produits tirés des secteurs Vente au détail, Services financiers ou Propriétés de Choix de la société, y compris sur ses contrats de franchise avec des magasins non consolidés. L'IFRS 15 a eu une incidence sur la répartition des produits qui sont différés en raison de programmes de récompenses axés sur la fidélisation de la clientèle de la société. Aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, les produits ont été attribués aux récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle selon la méthode de la juste valeur résiduelle. Selon cette méthode, une partie de la contrepartie correspondant à la juste valeur des points a été répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et différée jusqu'à ce que les points soient finalement échangés. La contrepartie résiduelle a été attribuée aux biens et services vendus et comptabilisée à titre de produits. Aux termes de l'IFRS 15, la contrepartie sera répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et les biens et les services sur lesquels ces récompenses ont été gagnées, en fonction de leurs prix de vente autonomes relatifs. Selon cette approche de la juste valeur relative, le montant affecté aux points des programmes et comptabilisé à titre de produits différés sera, en moyenne, inférieur aux montants répartis selon la méthode de la juste valeur résiduelle. La majeure partie des points constituant le passif au titre de la fidélisation de la Société, qui représente un passif lié à un contrat, devraient être échangés et comptabilisés dans les produits dans les 12 mois suivant l'émission.

En outre, au quatrième trimestre de 2017, aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, la société a comptabilisé une charge avant impôt sur le résultat de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant au titre de la fidélisation découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme *PC Optimum*. Aux termes de l'IFRS 15, selon l'approche de la juste valeur relative, cette réévaluation du passif au titre de la fidélisation a diminué de 24 millions de dollars, ce qui a entraîné une charge avant impôt sur le résultat de 165 millions de dollars.

L'incidence de ces modifications sur les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017 et au 30 décembre 2017 se présente comme suit :

Bilans consolidés Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au	
	1 ^{er} janvier 2017	30 décembre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(43) \$	(64) \$
Impôt sur le résultat à payer	12	11
Passifs d'impôt différé	—	7
Résultats non distribués	31	46

L'incidence de cette modification sur les périodes présentées à titre comparatif au 7 octobre 2017 et pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à cette date se présente comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(47) \$
Impôt sur le résultat à payer	13
Résultats non distribués	34

États consolidés résumés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	7 octobre 2017 (16 semaines)	7 octobre 2017 (40 semaines)
Produits	— \$	4 \$
Impôt sur le résultat	—	1

La mise en œuvre de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le résultat par action des périodes comparatives.

L'incidence trimestrielle et annuelle de cette modification en 2017 se présente comme suit :

Sommaire de l'état trimestriel consolidé résumé des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	25 mars 2017 (12 semaines)	17 juin 2017 (12 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	30 décembre 2017 (12 semaines)	30 décembre 2017 (52 semaines)
Produits	3 \$	1 \$	— \$	(7) \$	(3) \$
Frais de vente et charges générales et administratives	—	—	—	(24)	(24)
Impôt sur le résultat	1	—	—	5	6
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	2	1	—	12	15

IFRS 9 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et ses interprétations connexes. L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, y compris la dépréciation et l'application d'un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 31 décembre 2017 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 31 décembre 2017, sans retraitement des périodes comparatives. La société a également appliqué les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

Classement et évaluation L'IFRS 9 renferme une nouvelle approche relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour la gestion des actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de l'IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier en vertu de la norme ne sont jamais divisés, mais l'instrument financier hybride est considéré dans son ensemble aux fins du classement.

Le tableau qui suit présente un sommaire des incidences de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a pas fait varier considérablement l'évaluation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers, à l'exception des créances sur cartes de crédit, comme il est indiqué ci-dessous.

Actif/passif	Classement aux termes de l'IAS 39	Classement aux termes de l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Placements à court terme	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur cartes de crédit	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts de garantie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	Prêts et créances	Coût amorti
Certains autres actifs ⁱⁱ⁾	Prêts et créances	Coût amorti/à la juste valeur par le biais du résultat net
Certains placements à long terme	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dette à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Passif lié aux parts de fiducie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Certains autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net

i) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Les prêts hypothécaires, les billets et les créances liées aux prêts sont inclus dans la catégorie « Certains autres actifs ». Ces actifs sont classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

iii) Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la société relève des changements à son modèle économique dans la gestion des actifs financiers.

Dépréciation L'IFRS 9 remplace le modèle des « pertes subies » figurant dans l'IAS 39 par un modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique à chaque date de clôture aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres.

L'IFRS 9 présente une approche en trois étapes pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, laquelle devrait refléter la hausse du risque de crédit d'un instrument financier. La société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour évaluer la dépréciation de ses actifs financiers chaque date de clôture. La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, comptabilise en fonction du modèle des pertes de crédit attendues les corrections de valeur pour pertes sur créances sur cartes de crédit, lesquelles sont évaluées au coût amorti. Les créances sur cartes de crédit sont soumises collectivement à un test de dépréciation par l'application de l'approche en trois étapes dans l'évaluation de leur dépréciation, comme il est décrit ci-dessous.

- L'étape 1 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit ne s'est pas considérablement accru depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation des instruments financiers de l'étape 1 selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir durant les 12 mois suivant la date de clôture.
- L'étape 2 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit s'est considérablement accru depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne présentent pas d'indication objective d'un événement générateur de pertes de crédit. Pour les instruments financiers de l'étape 2, la dépréciation est comptabilisée selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir sur la durée de vie attendue. La Banque PC est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers de l'étape 2.
- L'étape 3 comprend tous les instruments financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour tous les instruments financiers de l'étape 3.

À chaque étape du modèle de dépréciation, la perte de valeur est établie en fonction de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et des expositions en cas de défaut attendues sur les expositions aux montants utilisés et non utilisés sur les créances sur cartes de crédit, actualisées selon un taux de rendement du portefeuille moyen. L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite que la Banque PC se base sur les jugements, hypothèses et estimations importants qui suivent :

- Les changements dans l'évaluation de la dépréciation entre les trois étapes du modèle des pertes de crédit attendues, selon l'évaluation de la hausse du risque de crédit associé aux créances sur cartes de crédit. L'évaluation des changements dans le risque de crédit inclut des facteurs qualitatifs et quantitatifs propres aux comptes, tels que l'historique des pertes de crédit et les cotes de solvabilité externes;
- Les seuils de hausse considérable du risque de crédit fondés sur les changements de probabilité en cas de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument par rapport à la comptabilisation initiale;
- Les prévisions de la conjoncture économique à venir.

Le modèle des pertes de crédit attendues a eu une incidence considérable sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. La société a révisé certaines données du modèle des pertes de crédit attendues depuis la mise en œuvre de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018 et a appliqué de manière rétrospective l'incidence de ces révisions, sans que cela n'ait d'incidence sur le bénéfice. Par suite de ces modifications, l'incidence cumulative du modèle des pertes de crédit attendues sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit au 31 décembre 2017 se présentait comme suit :

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2017
Créances sur cartes de crédit	(98) \$
Actifs d'impôt différé	26
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Résultats non distribués	(72)

La société a également appliqué le modèle des pertes de crédit attendues dans l'évaluation de la dépréciation de ses créances clients et autres actifs financiers. Elle a adopté la mesure de simplification aux fins de l'établissement des pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients en ayant recours à une matrice de calcul fondée sur l'historique de pertes de crédit pour estimer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le modèle des pertes de crédit attendues appliqué aux autres actifs financiers a également exigé le recours à des jugements, hypothèses et estimations relatifs aux changements dans le risque de crédit, aux prévisions de la conjoncture économique à venir et à l'historique de la qualité de crédit de l'actif financier. La matrice de calcul et le modèle des pertes de crédit attendues appliqués n'ont pas une incidence importante sur les créances clients et autres actifs financiers de la société.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats, la valeur comptable de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers étant réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Si la perte de valeur diminue au cours de périodes ultérieures et si cette diminution peut être reliée objectivement à des situations ou à des changements dans les facteurs survenus après la comptabilisation initiale de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise à l'état consolidé des résultats. La reprise sur la perte de valeur est limitée au moins élevé des montants suivants : le montant de la diminution de la perte de valeur ou la mesure dans laquelle la valeur comptable de l'actif financier à la date de la reprise sur la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée, après la reprise.

Couverture générale Selon l'IFRS 9, la société est tenue de s'assurer que les relations de comptabilité de couverture cadrent avec les objectifs et la stratégie de gestion des risques de la société et d'adopter une approche plus qualitative et prospective en matière d'évaluation de l'efficacité des couvertures. La stratégie de gestion des risques et les activités de couverture de la société sont présentées à la note 30, « Gestion des risques financiers », du Rapport annuel 2017 de la société et à la note 17, « Instruments financiers », du présent rapport trimestriel.

Modifications des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivantes reflètent certaines incidences de l'acquisition de CREIT sur la présentation et l'évaluation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. À la clôture de l'acquisition, les principales méthodes comptables de CREIT ont été harmonisées à celles de la société.

Immeubles de placement Les immeubles de placement sont des biens immobiliers que la société détient pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement de la société comprennent des immeubles à locataire unique détenus pour en tirer des loyers, de même que des immeubles occupés par plusieurs locataires.

Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. La société a appliqué cette modification de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres des périodes précédentes. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, des taux d'actualisation sont appliqués aux flux de trésorerie d'exploitation annuels prévus, généralement sur une période d'une durée minimale de 10 ans, compte tenu d'une valeur finale des immeubles de placement établie d'après un taux de capitalisation appliqué au résultat d'exploitation net estimatif, qui constitue une mesure non conforme aux PCGR, pour la dernière année. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

La société a appliqué cette modification de méthode comptable de manière rétrospective au deuxième trimestre de 2018. Les répercussions sur les bilans consolidés de la société pour les périodes comparatives se présentent comme suit :

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 7 octobre 2017	Au 30 décembre 2017	Au 1 ^{er} janvier 2017
Immeubles de placement	41 \$	41 \$	41 \$
Passifs d'impôt différé	5	5	5
Résultats non distribués	36	36	36

La modification de méthode comptable n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net des périodes comparatives.

Partenariats La société, par l'intermédiaire de Propriétés de Choix, détient des participations dans des partenariats. Les partenariats sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage convenu par contrat du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et les obligations de Propriétés de Choix résultant de l'entreprise, lesquels sont déterminés notamment en fonction de la structure et de la forme juridique de l'entreprise ainsi que des dispositions de l'accord contractuel.

Coentreprises Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les participations de Propriétés de Choix dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût dans le bilan consolidé, puis ajustées ultérieurement pour rendre compte de la quote-part de Propriétés de Choix du résultat net et des autres éléments du résultat global de la coentreprise. La quote-part de Propriétés de Choix du résultat net de la coentreprise est prise en compte dans le résultat d'exploitation et les autres éléments du résultat global de la société.

Les états financiers des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que Propriétés de Choix. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société.

Une coentreprise est considérée comme dépréciée s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de la coentreprise et que cet événement a eu un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs de la coentreprise, qui peut être estimé de façon fiable.

Entreprises communes Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relativement à celle-ci. Les états financiers des entreprises communes sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que Propriétés de Choix. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société. La société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges des entreprises communes.

Rémunération fondée sur des parts Les unités temporairement incessibles réglées en parts (les « UTIRP ») sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie. Les UTIRP confèrent à certains salariés le droit de recevoir la valeur des UTIRP attribuées sous forme de parts à la fin de la période d'acquisition des droits applicable, dont la durée est habituellement de trois à cinq ans. Les UTIRP sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits et à des restrictions relatives à la cession. La juste valeur de chaque UTIRP attribuée est évaluée d'après la valeur de marché d'une part à la date du bilan, diminuée d'un escompte visant à rendre compte des restrictions relatives à la cession.

Estimations comptables critiques et jugements

Les estimations comptables critiques et jugements qui suivent découlent du choix de la société d'adopter, au deuxième trimestre de 2018, le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût.

Immeubles de placement

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables appliquées Des jugements sont posés afin de déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable des immeubles de placement, en fonction du moment précis du quasi-achèvement de l'immeuble, et selon les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

La société, par l'intermédiaire de Propriétés de choix, a également recours au jugement pour déterminer si les immeubles acquis doivent être considérés comme des acquisitions d'actifs ou des regroupements d'entreprises.

Principales sources d'estimation La juste valeur des immeubles de placement dépend de la disponibilité de transactions comparables, des flux de trésorerie futurs au cours de la période de détention, des taux d'actualisation et des taux de capitalisation s'appliquant à ces actifs. L'examen des flux de trésorerie prévus nécessite la formulation d'hypothèses visant l'occupation, les taux de location et la valeur résiduelle. En plus de cet examen des flux de trésorerie prévus, la direction évalue les changements touchant la conjoncture économique ainsi que d'autres facteurs pouvant ultimement influencer sur la valeur de l'immeuble. Ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser.

Normes comptables futures

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels la société est le preneur, elle a le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée à la transition à l'IFRS 16. Même si son adoption anticipée est autorisée pour autant que l'IFRS 15 ait été adoptée, la société ne compte pas procéder à l'adoption anticipée de l'IFRS 16.

La société a l'intention d'adopter la norme le 30 décembre 2018 et d'appliquer les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 30 décembre 2018 selon une approche rétrospective modifiée sans retraitement de la période comparative. L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions et de mesures de simplification. La société compte évaluer l'effet cumulé de l'application initiale en utilisant des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation, et elle continue d'évaluer la possibilité d'appliquer d'autres mesures de simplification possibles.

En 2018, la société a continué d'évaluer l'incidence de la norme sur ses processus opérationnels, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière, ses systèmes de données, ses TI ainsi que ses ententes de financement et de rémunération. La société a mis en œuvre un système de gestion visant les contrats de location et continue d'améliorer et de valider les données d'entrée et les hypothèses clés servant aux calculs liés à l'IFRS 16. Selon une évaluation préliminaire, l'adoption de l'IFRS 16 donnera lieu à une augmentation considérable du total des actifs, de la dette à long terme et de l'impôt sur le résultat différé, tout écart entre la comptabilisation des actifs au titre du droit d'utilisation et des passifs liés aux contrats de location connexes étant pris en compte dans les résultats non distribués d'ouverture. Dorénavant, il y aura une diminution des charges de loyers et une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des charges d'intérêt nettes et autres charges financières. La société prévoit présenter les incidences financières préliminaires de l'IFRS 16 dans son rapport annuel de 2018.

Après l'achèvement du transfert de Propriétés de Choix le 1^{er} novembre 2018, les contrats de location entre Loblaw, à titre de preneur, et Propriétés de Choix, à titre de bailleur, entreront dans le champ d'application de l'IFRS 16, ce qui accroîtra considérablement l'incidence de la norme sur les états financiers consolidés de la société.

11. Perspectives³⁾

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant de la hausse du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé continuent d'influer négativement sur la performance financière de la société en 2018. La première moitié de l'exercice a été caractérisée par des coûts supplémentaires et par un marché du détail hautement concurrentiel. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice, la société subit une pression sur les coûts accrue, y compris du fait de la surtaxe imposée sur certaines importations américaines. La direction continue de s'efforcer à surmonter ces obstacles additionnels.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, de l'incidence de l'acquisition de CREIT et du transfert de Propriétés de Choix au quatrième trimestre, la société prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

12. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2018 (16 semaines)					2017 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ (16 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	14 105 \$	274 \$	315 \$	(241) \$	14 453 \$	13 993 \$	240 \$	207 \$	(248) \$	14 192 \$
Coût des marchandises vendues	10 006	35	—	—	10 041	10 049	25	—	—	10 074
Marge brute	4 099 \$	239 \$	315 \$	(241) \$	4 412 \$	3 944 \$	215 \$	207 \$	(248) \$	4 118 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 099 \$	239 \$	315 \$	(241) \$	4 412 \$	3 944 \$	215 \$	207 \$	(248) \$	4 118 \$

	2018 (40 semaines)					2017 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ (40 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	34 860 \$	746 \$	825 \$	(688) \$	35 743 \$	35 072 \$	679 \$	619 \$	(694) \$	35 676 \$
Coût des marchandises vendues	24 674	83	—	—	24 757	25 191	65	—	—	25 256
Marge brute	10 186 \$	663 \$	825 \$	(688) \$	10 986 \$	9 881 \$	614 \$	619 \$	(694) \$	10 420 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Montant ajusté de la marge brute	10 205 \$	663 \$	825 \$	(688) \$	11 005 \$	9 881 \$	614 \$	619 \$	(694) \$	10 420 \$

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2018 (16 semaines)					2017 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ (16 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					109 \$					886 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					8					8
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					339					119
Impôt sur le résultat					341					223
Résultat d'exploitation	703 \$	41 \$	179 \$	(126) \$	797 \$	1 168 \$	57 \$	227 \$	(216) \$	1 236 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	161 \$	— \$	— \$	— \$	161 \$	161 \$	— \$	— \$	— \$	161 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	34	—	34	—	—	—	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	10	—	10	—	—	—	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	—	—	—	6	—	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	5	—	—	—	5	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	—	—	—	20	—	—	—	20
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	—	5	—	—	—	5
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	—	—	—	—	—	(7)	—	—	(7)
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	—	(501)	—	—	—	(501)
Programme de carte Loblaw	(4)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	—	(13)	(13)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	168 \$	— \$	44 \$	(13) \$	199 \$	(315) \$	(7) \$	— \$	— \$	(322) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	871 \$	41 \$	223 \$	(139) \$	996 \$	853 \$	50 \$	227 \$	(216) \$	914 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	479	2	—	5	486	467	2	1	6	476
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(161)	—	—	—	(161)	(161)	—	—	—	(161)
Montant ajusté du BAIIA	1 189 \$	43 \$	223 \$	(134) \$	1 321 \$	1 159 \$	52 \$	228 \$	(210) \$	1 229 \$

	2018 (40 semaines)					2017 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ (40 semaines)				
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					542 \$					1 483 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					15					10
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					722					407
Impôt sur le résultat					559					458
Résultat d'exploitation	1 670 \$	169 \$	391 \$	(392) \$	1 838 \$	2 192 \$	139 \$	604 \$	(577) \$	2 358 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	401 \$	— \$	— \$	— \$	401 \$	403 \$	— \$	— \$	— \$	403 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	130	—	130	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	1	—	43	—	44	—	—	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	—	—	—	6	—	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	4	—	—	—	4	—	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	—	—	—	1	12	—	—	—	12
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	—	(501)	—	—	—	(501)
Charges de restructuration et autres charges connexes	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(11)	—	—	—	(11)	25	—	—	—	25
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	—	(13)	(13)	—	—	—	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	(20)	—	—	(20)	—	(7)	—	—	(7)
Éléments d'ajustement	420 \$	(20) \$	173 \$	(13) \$	560 \$	(61) \$	(7) \$	— \$	— \$	(68) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 090 \$	149 \$	564 \$	(405) \$	2 398 \$	2 131 \$	132 \$	604 \$	(577) \$	2 290 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 203	7	—	17	1 227	1 172	7	1	16	1 196
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(401)	—	—	—	(401)	(403)	—	—	—	(403)
Montant ajusté du BAIIA	2 892 \$	156 \$	564 \$	(388) \$	3 224 \$	2 900 \$	139 \$	605 \$	(561) \$	3 083 \$

Outre les éléments dont il est question ci-dessus à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes À la clôture du troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT.

Transfert de Propriétés de Choix Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés au transfert de sa participation dans Propriétés de Choix.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en Bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu des paiements d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de coûts connexes, qui ont été comptabilisés entre le troisième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2018.

Profit à la cession des activités de postes d'essence Le 17 juillet 2017, la société a vendu les activités liées à ses postes d'essence, en contrepartie d'environ 540 millions de dollars. La société a comptabilisé un profit avant impôt sur la vente de 501 millions de dollars (profit après impôt de 432 millions de dollars), déduction faite des coûts connexes, au troisième trimestre de 2017.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Weston ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur, compte tenu de laquelle la société a offert aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. La société a comptabilisé une charge additionnelle de 19 millions de dollars au premier trimestre de 2018, une reprise de 11 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et une reprise de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2018.

Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus Au troisième trimestre de 2018, une coentreprise détenue par Propriétés de Choix a réalisé la vente de droits relatifs à la propriété du dessus visant l'un de ses immeubles. La société a comptabilisé un profit de 13 millions de dollars découlant de cette vente au troisième trimestre.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	339 \$	119 \$	722 \$	407 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	62	33	(6)	(2)
Charge liée à Glenhuron	(176)	—	(176)	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	225 \$	152 \$	540 \$	405 \$

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts qui sont détenues par des porteurs de parts autres que la société. Ces parts sont présentées à titre de passif aux bilans consolidés résumés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré du porteur pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne une augmentation (diminution) des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Charge liée à Glenhuron Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	996 \$	914 \$	2 398 \$	2 290 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	225	152	540	405
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	771 \$	762 \$	1 858 \$	1 885 \$
Impôt sur le résultat	341 \$	223 \$	559 \$	458 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	48	(21)	122	47
Charge liée à Glenhuron	(191)	—	(191)	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	198 \$	202 \$	490 \$	505 \$
Taux d'impôt effectif	74,5 %	20,0 %	50,1 %	23,5 %
Montant ajusté du taux d'impôt	25,7 %	26,5 %	26,4 %	26,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Charge liée à Glenhuron Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109 \$	886 \$	542 \$	1 483 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(9)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	106 \$	883 \$	533 \$	1 474 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	109 \$	886 \$	542 \$	1 483 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	456	(334)	811	(113)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	565 \$	552 \$	1 353 \$	1 370 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(9)	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	562 \$	549 \$	1 344 \$	1 361 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	376,3	395,0	380,0	399,2

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2018 (16 semaines)		2017 ⁴⁾ (16 semaines)		2018 (40 semaines)		2017 ⁴⁾ (40 semaines)	
Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens / en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	106 \$	0,28 \$	883 \$	2,24 \$	533 \$	1,40 \$	1 474 \$	3,69 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Charge liée à Glenhuron	367 \$	0,98 \$	— \$	— \$	367 \$	0,97 \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	118	0,31	118	0,30	294	0,76	295	0,74
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	29	0,08	—	—	37	0,10	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	9	0,02	—	—	118	0,31	—	—
Transfert de Propriétés de Choix	6	0,01	—	—	6	0,02	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	3	0,01	—	—	(1)	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	14	0,04	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	4	0,01	1	—	9	0,02
Réduction progressive des activités des services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(5)	(0,01)	(15)	(0,04)	(5)	(0,01)
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	(432)	(1,10)	—	—	(432)	(1,08)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	14	0,03	(8)	(0,02)	18	0,05
Programme de carte Loblaw	(3)	(0,01)	—	—	3	0,01	—	—
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	(11)	(0,03)	—	—	(11)	(0,03)	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	(62)	(0,16)	(33)	(0,08)	6	0,02	2	—
Éléments d'ajustement	456 \$	1,21 \$	(334) \$	(0,85) \$	811 \$	2,14 \$	(113) \$	(0,28) \$
Montant ajusté	562 \$	1,49 \$	549 \$	1,39 \$	1 344 \$	3,54 \$	1 361 \$	3,41 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 ⁴⁾ (40 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 162 \$	872 \$	2 187 \$	2 123 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement	384	364	852	772
Intérêts payés	460	168	712	387
Flux de trésorerie disponibles	318 \$	340 \$	623 \$	964 \$

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées. Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Pour les périodes closes le 6 octobre 2018 et le 7 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (16 semaines)	2017 (16 semaines)	2018 (40 semaines)	2017 (40 semaines)
Bénéfice net	62 \$	303 \$	368 \$	369 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	(15)	(175)	(379)	(57)
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	72	58	199	173
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	34	(78)	70	(163)
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	10	—	130	—
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	—	4	1
Charges internes au titre de la location	2	1	4	2
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	1	—	2	—
Impôt sur le résultat	1	—	1	—
Amortissement accéléré de la prime sur la dette	—	—	37	—
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	—	(1)	(4)	—
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	—	1	—	1
Fonds provenant des activités d'exploitation	170 \$	109 \$	432 \$	326 \$

13. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 13 novembre 2018
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2017 de la société, à la page 142.
- 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
- 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre de 2018 de la société.
- 5) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.